

This publication is also available  
in English under the title:

Indian and Northern Affairs Canada  
Fire Loss Report 1997

Des copies supplémentaires de ce rapport  
sont disponible auprès de:

Elliot Rodger (819) 997 8267  
fax: (819) 953 9395  
Internet: [rodgere@inac.gc.ca](mailto:rodgere@inac.gc.ca)

La page couverture montre J.J.Bear et Floyd Augustine  
qui représentaient la région de l'Atlantique lors du  
Concours national de pompiers 1998 à Winnipeg.  
La photocopie est de Joe Bryksa et est reproduite  
avec la permission du *Winnipeg Free Press* 30/08/98.

**Affaires indiennes et du Nord Canada**

**Rapport 1997 des pertes**

**causées par les incendies**

*Rédigé pour :*  
*Affaires indiennes et du Nord Canada*  
*par les :*  
*Services immobiliers pour le MAINC, Administration centrale*  
*Travaux publics et Services gouvernementaux Canada*

# Table des matières

1.0	INTRODUCTION .....	1
2.0	PERTES DE VIE ET BLESSURES .....	2
3.0	INCENDIES SIGNALÉS .....	7
4.0	PERTES MATÉRIELLES .....	10
4.1	Généralités .....	10
4.2	Habitations .....	10
4.3	Propriétés des bandes et du gouvernement fédéral .....	12
5.0	CAUSES D'INCENDIE .....	13

## 1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport fait état des statistiques relatives aux pertes causées par les incendies dans les collectivités des Premières nations pendant l'année civile 1997, statistiques étayées de données comparatives des années précédentes. Elles ont été interprétées et analysées en conformité avec les méthodes de rapport utilisées les années précédentes. Il convient de souligner que le rapport est fondé sur l'information fournie par les Premières nations.

Les statistiques sur les pertes causées par les incendies sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Des comparaisons ont été faites entre les pertes causées par les incendies durant les années antérieures, afin d'en dégager les tendances. Les pertes dues aux incendies se rapportant aux industries forestières, minières, pétrolières ou gazières ne font pas partie de ce rapport.

Le tableau qui suit résume les statistiques de 1997 :

<b>Catégorie</b>	<b>Nombre</b>	<b>% de changement par rapport à l'an dernier</b>	<b>% de changement par rapport à la moyenne des 10 dernières années</b>
<b>Décès</b>	25	47%	5%
<b>Blessures</b>	45	221%	44%
<b>Nombre d'incendies avec pertes financières</b>	313	-6%	-29%
<b>Valeur des pertes</b>	11 522 516 \$	-11%	3%

## **2.0 PERTES DE VIE ET BLESSURES**

En 1997, 25 personnes vivant dans des réserves (9 enfants et 16 adultes) ont perdu la vie dans des incendies. C'est beaucoup plus qu'en 1996, où il y a eu 17 décès (6 enfants et 11 adultes). Les blessures dues à des incendies ont augmenté de façon considérable atteignant 45 (7 enfants et 38 adultes), comparativement à 14 (5 enfants et 9 adultes) en 1996.

Le taux de décès dû à des incendies dans les collectivités des PN, c'est-à-dire le nombre de décès par 100 000 habitants, a été de 7,3 décès en 1997. Ce taux est le plus élevé qui ait été observé depuis 1993. De façon générale, le taux de décès est en diminution, si l'on fait exception des augmentations importantes enregistrées en 1988 et 1993. Le taux enregistré en 1997 s'apparente davantage au résultat enregistré à ce titre de 1989 à 1992 (c'est-à-dire 7,1, 7,3, 7,1 et 7,8), mais il n'en demeure pas moins 4,3 fois supérieur à la moyenne nationale canadienne enregistrée au cours des 10 dernières années, soit 1,68 décès par année, résultat qui est considéré comme élevé parmi les pays industrialisés. L'an dernier, le ratio entre les décès dans les Premières nations par 100 000 habitants et la moyenne nationale canadienne enregistrée au cours des 10 dernières années a été de 2,7 fois supérieur.

Au cours des 19 dernières années, on a constaté une diminution du taux de décès dû à des incendies. Le taux a toutefois tendance à se stabiliser.

Sur les 25 décès attribuables à des incendies, trois seulement sont survenus ailleurs que dans les habitations. Deux décès sont survenus dans un centre de détention et un dans une camionnette de camping. Seulement trois des 45 blessures signalées, dues à des incendies, se sont produites ailleurs que dans des logements, et elles étaient liées à un feu couvant dans des sciures de bois dans un silo.

La figure 1 montre les taux de décès annuels attribuables à des incendies, enregistrés au cours des 20 dernières années. Pendant cette période, bien que le taux ait fluctué, il a diminué en moyenne d'environ 7 % par année.

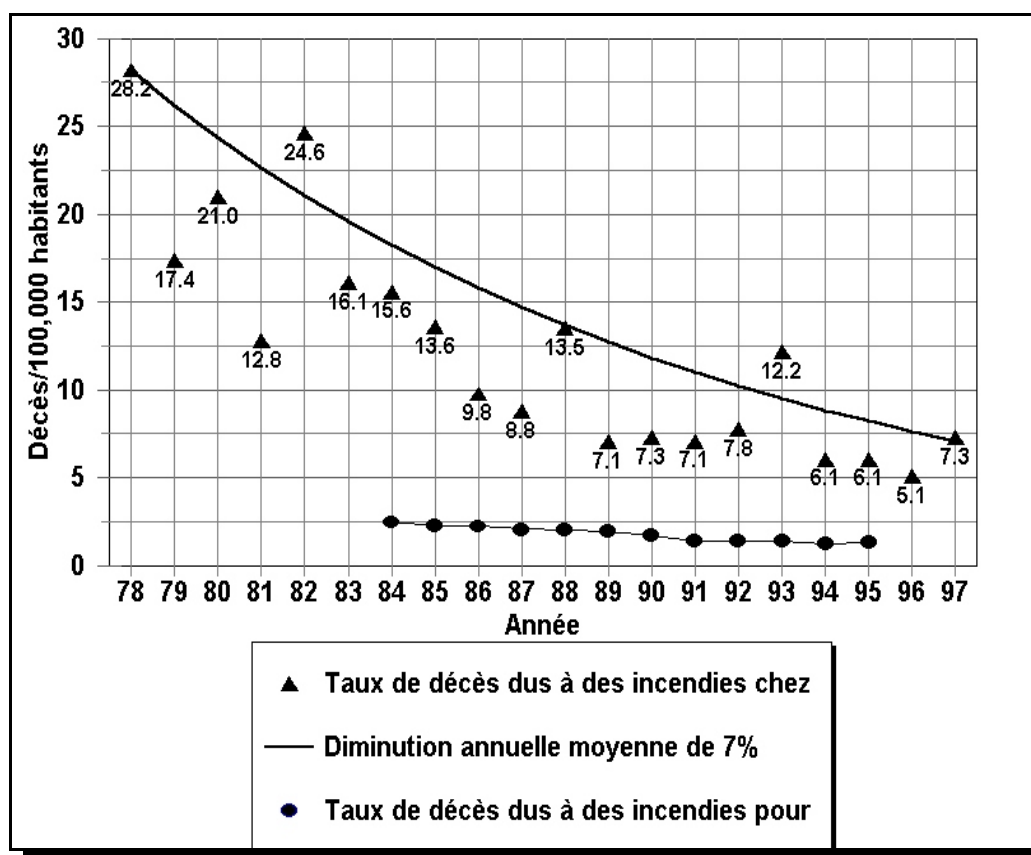


Figure 1. Taux de décès dus à des incendies dans les collectivités des PN (1978-1997).

Le tableau 1 donne une ventilation, par année, des décès et des blessures signalés pour des enfants et des adultes, pendant la période de 1978 à 1996.

**Tableau 1. Nombre de décès et de blessures dus à des incendies signalés chez les PN**

Année	Décès dus à des incendies			Blessures dues à des incendies		
	Adultes	Enfants	Total	Adultes	Enfants	Total
1978	21	34	55	14	3	17
1979	25	9	34	15	5	20
1980	27	14	41	9	7	16
1981	17	8	25	7	3	10
1982	30	18	48	17	10	27
1983	22	16	38	13	2	15
1984	28	10	38	10	4	14
1985	28	6	34	8	4	12
1986	17	9	26	8	6	14
1987	13	10	23	18	1	19
1988	15	22	37	22	13	35
1989	15	4	19	17	7	24
1990	16	4	20	24	7	31
1991	14	6	20	11	4	15
1992	16	7	23	19	4	23
1993	18	19	37	11	9	20
1994	13	6	19	14	6	20
1995	13	7	20	22	5	27
1996	11	6	17	9	5	14
1997	16	9	25	38	7	45

Les figures 2 et 3 fournissent les mêmes données sous forme de graphique à barres.

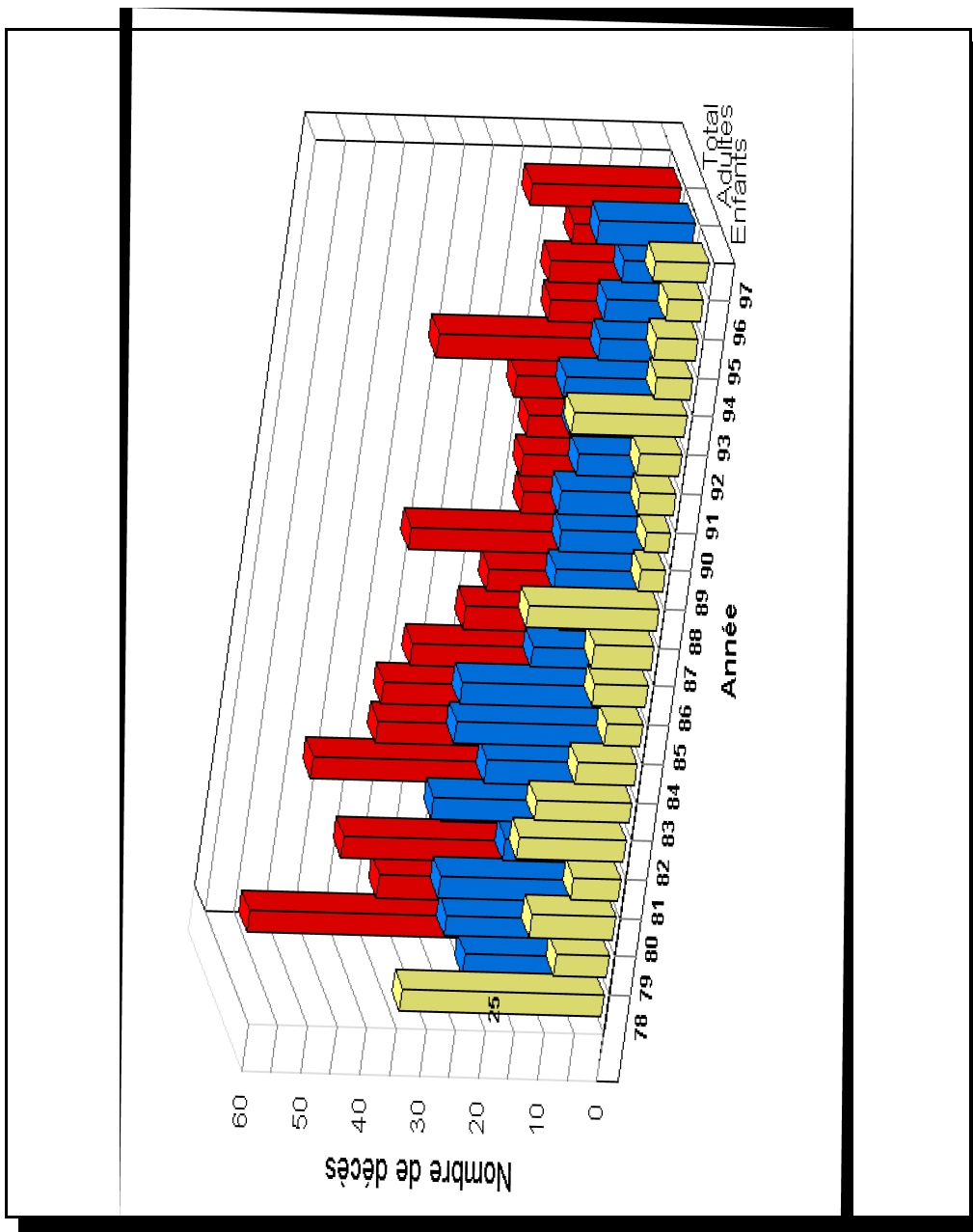


Figure 2. Décès causés par des incendies (1978-1997).



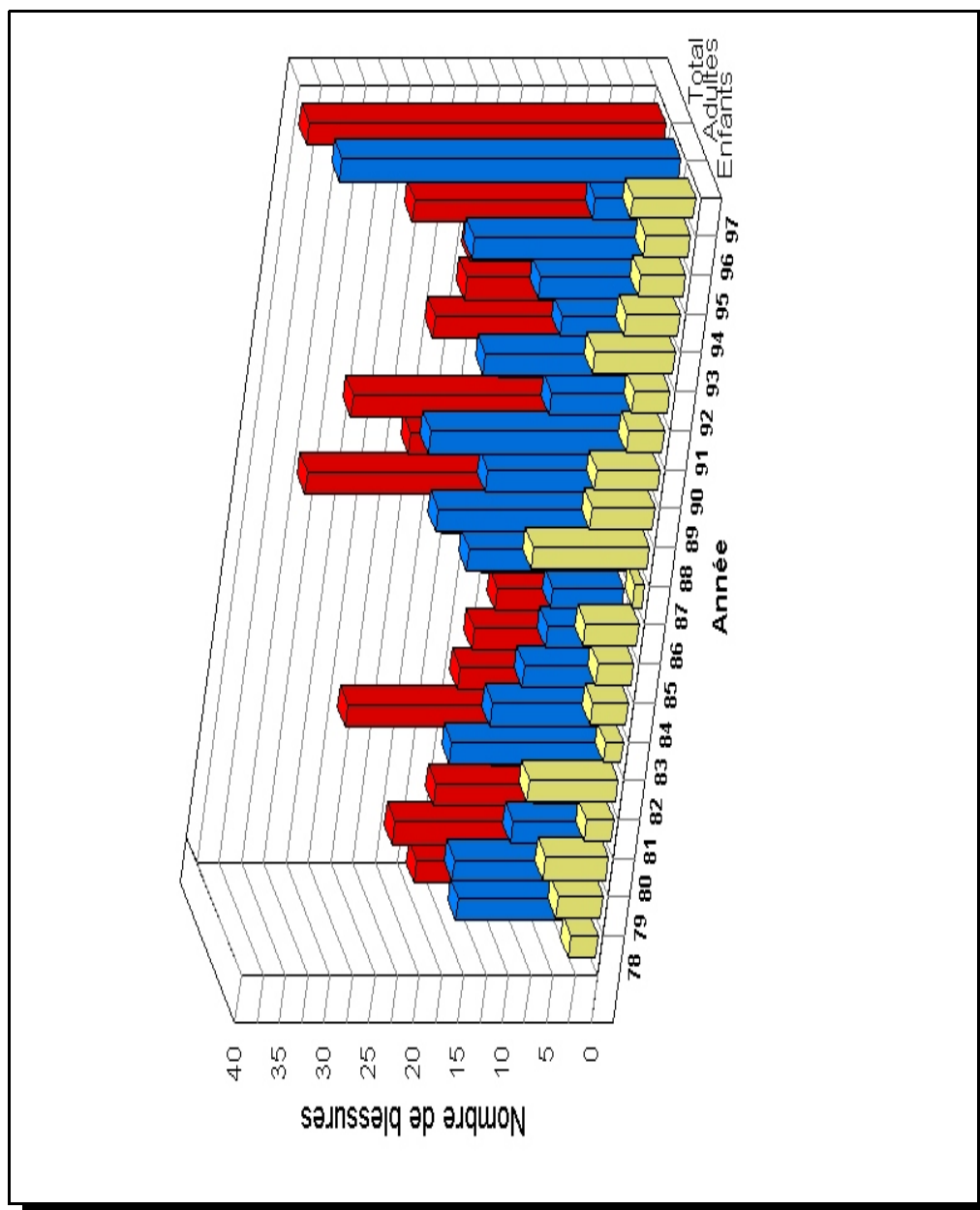


Figure 3. Blessures causées par des incendies (1978-1997)

Le tableau 2 fournit des données, par province, sur le nombre d'interventions, le nombre d'incendies, la valeur estimative des pertes matérielles subies, le nombre de blessures subies par des enfants et des adultes ainsi que les pertes de vie d'enfants et d'adultes, pour 1997.

### **3.0 INCENDIES SIGNALÉS**

En 1997, on a signalé 313 incendies occasionnant des pertes financières, dont 268 survenus dans des habitations.

La façon de procéder pour signaler le nombre d'incendies chaque année varie selon la Première nation, le conseil tribal et la région. On a donc modifié le sommaire des pertes signalées causées par les incendies de manière à inclure le nombre d'interventions, de même que le nombre d'incendies signalés avec pertes financières. Certaines PN ne signalent pas les interventions, tandis que d'autres ne fournissent pas suffisamment de détails pour qu'on puisse effectuer une évaluation.

Le nombre d'incendies signalés avec pertes financières, entre 1969 et 1997, est indiqué sous forme de graphique à la figure 4. Bien que le nombre d'incendies signalés ait chuté de façon importante, passant de 349 en 1996 à 313 en 1997, le nombre d'interventions déclarées s'élève à 1 278 et 1 176 respectivement.

**Tableau 2. Bilan des pertes causées par les incendies**

Province	Nombre d'interventions signalées*	Nombre d'inc. signalés	Nombre d'inc. avec pertes financières	Valeur estimative des pertes financières	Blessures		Décès	
					Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
Terre-Neuve	0	0	0	0 \$	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick	24	25	24	1 396 500 \$	1	0	0	0
Nouvelle-Écosse	14	14	13	348 000 \$	0	0	1	0
I.-P.-É.	0	0	0	0 \$	0	0	0	0
Québec	77	73	16	218 600 \$	0	0	0	0
Ontario	558	190	57	3 040 302 \$	12	0	6	2
Manitoba	258	233	62	1 826 372 \$	6	0	2	2
Saskatchewan	51	51	27	1 242 000 \$	7	3	1	3
Alberta**	143	143	87	2 140 152 \$	7	3	3	1
Colombie-Britannique	48	39	24	1 087 000 \$	5	1	3	1
Yukon	3	3	3	223 590 \$	0	0	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>1176</b>	<b>771</b>	<b>313</b>	<b>11 522 516</b>	<b>38</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>9</b>

\* Voici ce qu'on entend par « intervention » : chaque **départ** de pompiers en direction des lieux d'un incident, qu'il y ait ou non un incendie ou des pertes financières consécutives à un incendie. Le niveau de détail des rapports varie d'une année à l'autre, d'une région à l'autre et d'une PN à l'autre. Certaines PN déclarent toutes les « interventions », y compris les fausses alarmes, les accidents de véhicules, etc., tandis que d'autres ne fournissent pas de détails sur chaque intervention.

\*\* Les statistiques sur les incendies pour l'Alberta ont été fournies par le Bureau du commissaire aux incendies, Travail Alberta. Elles ne tiennent pas compte des feux d'herbes, de broussailles et de forêt.

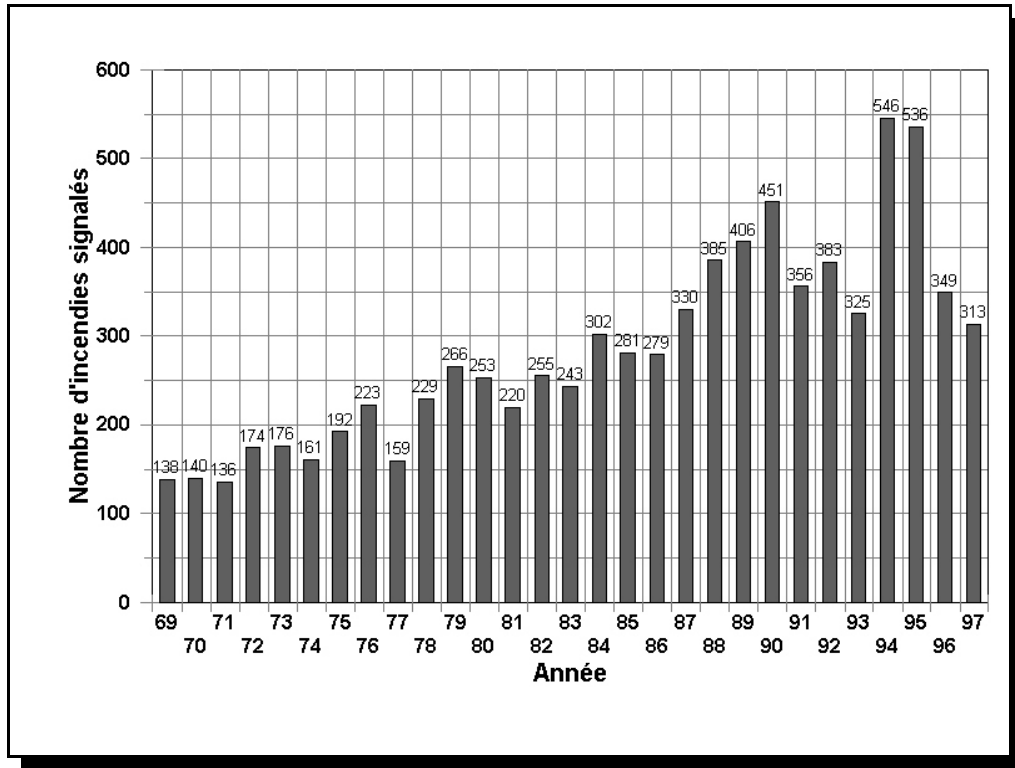


Figure 4. Nombre d'incendies signalés (1969 - 1997).

## **4.0 PERTES MATÉRIELLES**

### **4.1 Généralités**

Les pertes causées par les incendies dont le présent rapport fait état incluent les incendies touchant des immeubles et leur contenu ainsi que d'autres biens immobiliers se trouvant dans les collectivités des Premières nations et appartenant aux bandes, au gouvernement fédéral ou à des intérêts privés.

Les pertes matérielles totales qui ont été signalées et qui sont attribuables à des incendies en 1997 sont évaluées à 11,5 millions de dollars, comparativement à 13 million \$ en 1996, ce qui représente une baisse de 11 %. Cette baisse est principalement due à la diminution du nombre d'incendies majeurs. Les pertes subies dans des habitations qui ont été signalées en 1997 représentent une augmentation de 22 % par rapport aux pertes enregistrées en 1996.

La figure 5 montre la tendance observée dans les pertes matérielles dues à des incendies, exprimées en dollars constants de 1997, pour la période de 1988 à 1997. Le tableau 2 (page 8) présente la ventilation des pertes causées par des incendies en 1996, par province.

### **4.2 Habitations**

En 1997, 309 habitations ont été endommagées ou détruites par le feu, ce qui représente une augmentation de 57 unités de logement, par rapport à 1996. Les pertes estimatives totales à ce titre totalisent 6,6 millions de dollars. La figure 6 montre la valeur des pertes d'habitations enregistrées au cours des 10 dernières années.

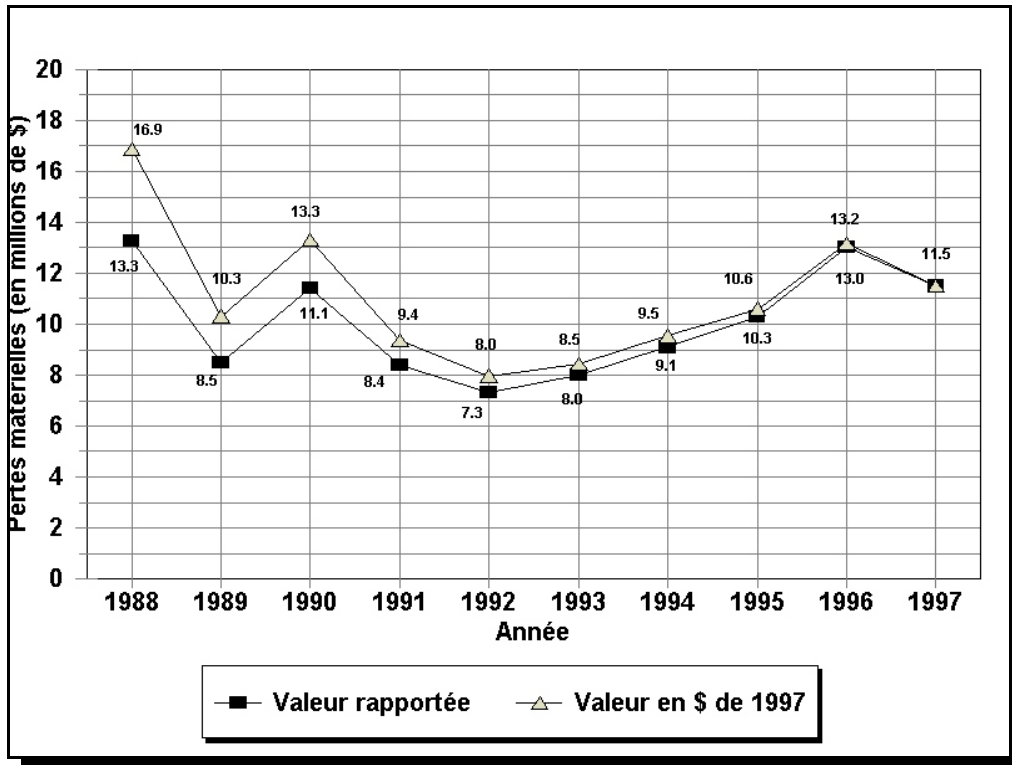


Figure 5. Pertes matérielles totales (1988 - 1997).

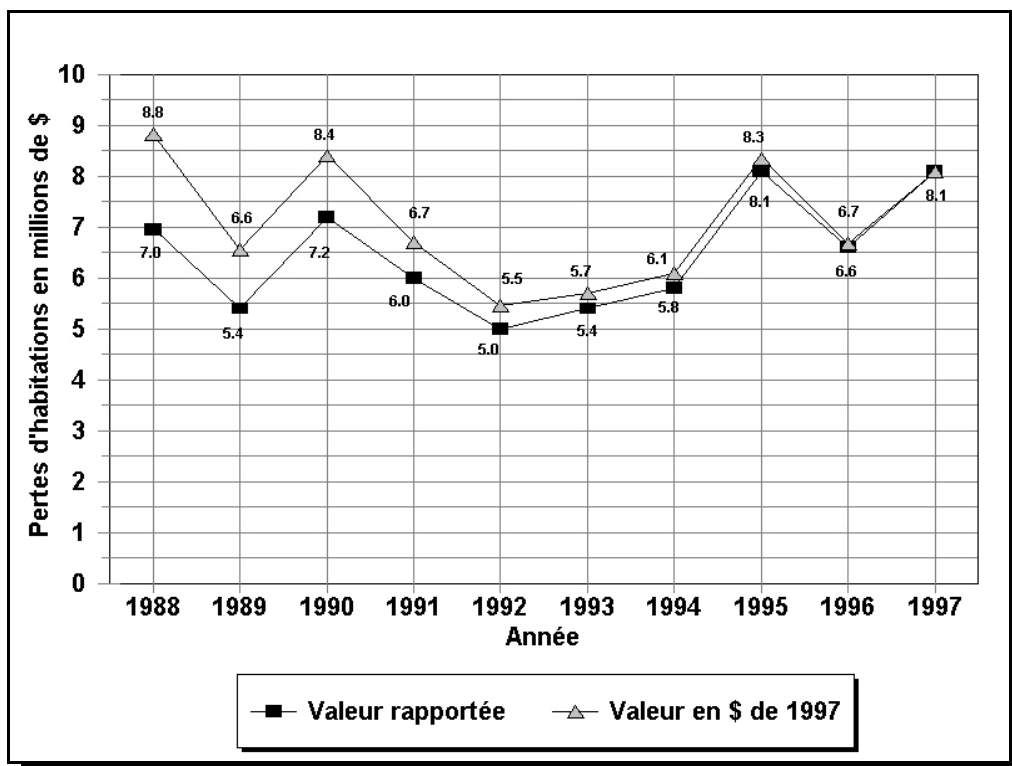


Figure 6. Pertes d'habitations signalées (1988 - 1997).

### 4.3 Propriétés des bandes et du gouvernement fédéral

Les pertes causées par des incendies ayant touché des propriétés des bandes ou du gouvernement fédéral en 1997 sont réparties en deux catégories, à savoir les incendies majeurs et les incendies mineurs, dont voici un aperçu ci-après :

#### Incendies majeurs (250 000 \$ et plus)

<u>Nombre d'incidents</u>	<u>Description</u>
1	Centre communautaire
1	École
1	Centre pour la jeunesse
1	Restaurant et arcade
1	Habitation

#### Incendies mineurs (25 000 \$ et moins)

<u>Nombre d'incidents</u>	<u>Description</u>
4	Bureau du conseil de bande
3	Écoles
2	Résidences de professeurs
1	Garage de la bande
1	Entrepôt
1	Anneau de glace
1	Salle de jeux électroniques
1	Centre de détention
1	Poste de police
1	Église
1	Conserverie

## 5.0 CAUSES D'INCENDIE

Voici les principaux types d'incendies qui ont touché les collectivités des Premières nations en 1997 : feux d'herbe, de broussailles et d'arbustes, incendies criminels ou présumés incendies criminels, incendies provoqués par des enfants, incendies causés par des appareils électriques et de chauffage et incendies de cuisine. Il y a un grand nombre d'incendies dont on ne connaît pas la cause.

Le tableau 3 fait état du nombre d'incendies imputables aux mêmes causes pour la période de 1992 à 1997.

**Tableau 3. Principales causes d'incendie pour la période de 1992 à 1997**

<b>CAUSES OU TYPES D'INCENDIE</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>
Feux d'herbe/de broussailles et d'arbustes	66	26	142	126	96	182
Incendies criminels / présumés incendies criminels	44	37	35	22	56	75
Incendies provoqués par des enfants	47	44	22	32	28	54
Installations électriques	40	40	40	36	43	42
Appareils de chauffage	40	31	54	33	34	42
Cuisson	19	20	14	19	21	41

Des différences dans la déclaration des incendies expliquent probablement les écarts dans le nombre de feux d'herbe, de broussailles et d'arbustes d'une année à l'autre.



La figure 7 établit une comparaison des causes d'incendie signalées en 1997, en regard des résultats moyens enregistrés de 1992 à 1997.

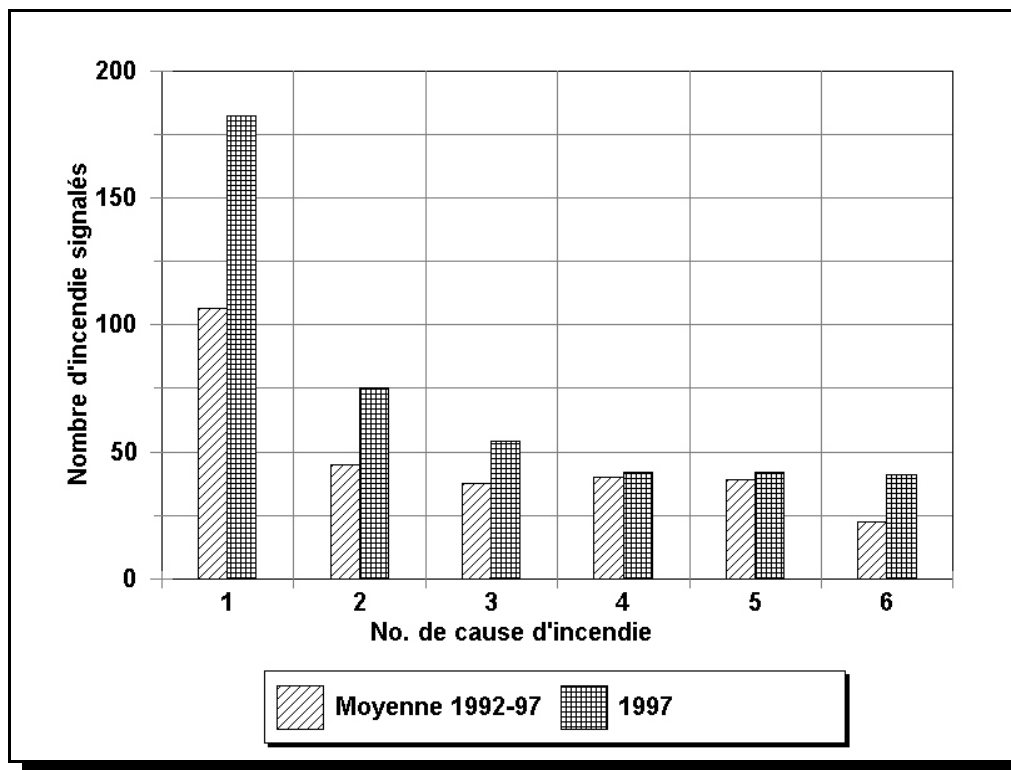


Figure 7. Comparaison des causes d'incendie

Les numéros des causes d'incendie sont :

1. Feux d'herbe, de broussailles/d'arbustes
2. Incendies criminels/présumés incendies criminels
3. Appareils électriques
4. Appareils de chauffage
5. Par des enfants
6. Cuisson